PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le	:	31 mai 2017 à 16h00
Lieu	:	Banque cantonale du Valais à Sion
Ordre du jour	:	Selon convocation courant avril 2017
N° PV	:	204

M. Paul-André ROUX, Président, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur participation.

Le Président ouvre la séance et constate qu'elle a été régulièrement convoquée et qu'elle peut ainsi valablement délibérer.

1. LISTE DES PRESENCES

Sur la liste des présences pointées, 44 membres sont présents, alors que 63 se sont excusés.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

La lecture du protocole n'est pas demandée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

Le Président passe en revue l'activité déployée par la Chambre au cours de l'année écoulée.

3.1. SORTIE D'AUTOMNE

Elle a eu lieu à l'Hôtel Mer de Glace, à Nendaz. La conférence de M. MASSEREY a intéressé l'ensemble des membres présents. Le Président rappelle que cette sortie d'automne se veut un moment convivial et recommande aux membres d'y participer le plus largement possible.

3.2. PARTENARIAT AVEC LA BANQUE CANTONALE DU VALAIS – ETUDE DU MARCHE IMMOBILIER

Le partenariat Banque cantonale du Valais, Chambre immobilière Valais, Wuëst & Partner pour l'étude sur le marché immobilier s'est terminé après deux exercices.

Un nouveau partenariat s'est établi toujours entre la CIV et la Banque cantonale du Valais mais avec, en plus, le Nouvelliste. Il s'agit d'un index du marché immobilier qui sera publié au moins deux fois par an dans le Nouvelliste.

3.3. SEMINAIRE USPI-CIV

120 participants ont assisté au dernier séminaire. Jean-Marc PASTEUR est vivement remercié pour le grand professionnalisme de son organisation. C'est toujours un succès, notamment grâce aux orateurs de qualité.

3.4. CHAUFFE FUTE

La Chambre immobilière Valais a organisé, le 24 novembre 2016, un 5 à 7 Chauffé-futé, séminaire gratuit, unanimement apprécié par les participants.

Ce séminaire livre toutes sortes d'astuces pour économiser l'énergie de chauffage. Une prochaine manifestation sera mise sur pied cet automne par la Chambre immobilière Valais.

3.5. SALON PRIM'VERT

Cette année, en plus de la collaboration avec le Service de l'Energie du Canton du Valais, la CIV s'est associée à la Raiffeisen pour le traditionnel séminaire du Salon Prim'Vert.

De ce fait, ce sont plus de 500 personnes qui ont assisté à la conférence.

3.6. CONFERENCE-DEBAT SUR LA LOI CANTONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La Chambre immobilière Valais était la première dans le Canton à mettre sur pied un débat sur le sujet. Les orateurs avaient été soigneusement choisis et représentaient les différents courants. Seulement 150 participants se sont déplacés, ce qui est relativement décevant.

Au final, la Chambre immobilière Valais n'a pas pris de position claire pour ou contre dite loi puisqu'elle s'est trouvée dans l'impossibilité morale de le faire.

3.7. PARTENARIATS DIVERS

A l'avenir, la CIV entend développer de plus en plus les partenariats comme celui qui a été conclu avec Agrola pour ce qui concerne le mazout et les pellets. Il paraît primordial pour la Chambre d'offrir des avantages concrets à ses membres.

Le Président souligne qu'il ne s'agit pas de sponsoring mais bien de collaboration.

3.8. VALEUR LOCATIVE

Le domaine de l'immobilier est toujours sur la sellette. Une révision de la valeur locative est envisagée par le Service des contributions.

Pour la Chambre immobilière Valais, il convient clairement de dire stop à toutes ces tentatives étatiques de ponctionner les propriétaires fonciers. Ceux-ci ont

déjà assez souffert par le passé et il n'est plus question qu'ils subissent encore des attaques dans leurs droits.

La volonté de la Chambre immobilière Valais est claire, il faut s'opposer au projet de révision de la valeur locative.

4. LECTURE DES COMPTES 2016

Le secrétaire général procède à la lecture des comptes de l'exercice 2016 qui se soldent par une perte de Fr. 21'082.12 pour un total au bilan de Fr. 463'051.12.

Le secrétaire général donne quelques explications à l'assemblée au sujet de ces comptes, laquelle ne formule aucune remarque à leur encontre.

5. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Il est procédé à la lecture dudit rapport. Selon attestation de Nofival du 19 mai 2017, la comptabilité a été tenue conformément aux règles légales en vigueur et l'organe de contrôle recommande leur approbation.

6. APPROBATION DES COMPTES ET DE LA GESTION 2016 - DECHARGE

Les comptes présentés sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité pour sa gestion.

7. BUDGET 2017 ET FIXATION DE LA COTISATION 2018

Le secrétaire général présente à l'assemblée le projet élaboré par le Comité touchant à l'augmentation des cotisations annuelles.

Cette augmentation se justifie principalement par la mise en ligne du nouveau site internet qui permettra à chaque membre d'accéder et de télécharger gratuitement toute la documentation mise à disposition par la Chambre. Ainsi, il n'y aura plus de facturation en ce qui concerne l'achat de formules sur le site.

Il est donc proposé que la cotisation pour les membres individuels passe, dès janvier 2018, de Fr. 100.00 à Fr. 110.00, pour les membres professionnels de Fr. 165.00 à Fr. 215.00 et, pour les membres associations, de Fr. 250.00 à Fr. 300.00.

L'assemblée adopte à l'unanimité les nouvelles propositions ainsi que le budget proposé.

8. NOMINATION STATUTAIRES

Le Président porte à la connaissance de l'assemblée qu'après 15 ans d'activité au sein du Comité de la Chambre immobilière Valais, M. Jean-Marc PASTEUR désire se retirer. Il le remercie pour son dévouement et l'énergie consacrée à défendre les intérêts de la Chambre immobilière Valais. Pour le remplacer, il propose à l'assemblée générale la candidature de Mme Myriam FELLAY-PRADEGAN.

L'assemblée remercie Jean-Marc PASTEUR de ses applaudissements et coopte Myriam FELLAY-PRADEGAN de la même manière.

9. PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

Geneviève ZUBER, responsable médias de la Chambre, prend la parole et effectue une brève présentation du nouveau site internet avec M. Andreas FISCHER, concepteur du site. Ce site sera mis en ligne d'ici 2 jours environ.

10. REMISE DU PRIX 2017 D'ENCOURAGEMENT CIV

Le Prix CIV 2017 est remis à Mme Camille GIROD pour son travail de master auprès de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich, intitulé « Régulation des zones à bâtir en Valais suite à la révision de la LAT – Proposition d'une démarche pour la prise en considération des intérêts impliqués ».

11. DIVERS

Comme chaque année, le Président relève que certains membres n'ont pas payé leur cotisation 2016 et ceci malgré plusieurs rappels. Il propose donc d'exclure 10 membres dont les noms ne sont pas communiqués par soucis de discrétion.

L'assemblée générale accepte cette proposition.

Le Président rappelle à l'assemblée l'agenda pour les mois à venir, il s'agit, le 14 septembre prochain, de la sortie d'automne à la SATOM, à Monthey, le 9 novembre prochain du séminaire USPI-CIV, le 27 septembre 2017 de la conférence sur le nouvel index immobilier et, en avril 2018, de la conférence sur les économies d'énergie dans le cadre du Salon Prim'Vert.

Le Président adresse enfin ses remerciements à l'ensemble des membres du Comité, en particulier à Jean-Marc PASTEUR, ainsi qu'aux bureaux-conseils et au secrétariat, pour le travail accompli au cours de l'année écoulée.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée générale est clause à 17h30. Immédiatement après, l'assemblée accueille M. le Conseiller National Olivier FELLER pour une conférence consistant en un tour d'horizon des échéances législatives touchant à l'immobilier.

Fait à Martigny, le 1er juin 2017/cg Vincent HERTIG, secrétaire